

## Bien situer l'autonomie

Nous proposons des clés pour vous permettre de situer l'autonomie et de présélectionner votre séjour. Lors de l'inscription, nos équipes sont à vos côtés pour vous orienter et vous garantir des vacances réussies.



	ACCOMPAGNEMENT	VIE QUOTIDIENNE <i>toilette, habillement, repas, déplacements...</i>	ACTIVITÉS	VIE EN GROUPE
<b>TRÈS BONNE AUTONOMIE</b>	1 accompagnateur pour 5 à 10 vacanciers	Totalement autonome. Gère son argent personnel.	Accompagnement collectif. Aide individuelle à la demande possible.	S'intègre aisément à la vie en collectivité et dans un contexte nouveau.
<b>BONNE AUTONOMIE</b>	1 accompagnateur pour 4 ou 5 vacanciers	Totalement autonome. Aide partielle ou ponctuelle pour gérer son argent personnel.	Accompagnement collectif. Un suivi individuel discret est assuré pour le bon déroulement des activités.	S'intègre à un groupe. Peut avoir besoin de repères ponctuels sans que cela ne le mette en danger.
<b>ASSEZ BONNE AUTONOMIE</b>	1 accompagnateur pour 4 vacanciers	Peut nécessiter un accompagnement ou une stimulation.	Accompagnement individuel ponctuel pour les activités sur site, mais constant pour les activités extérieures.	A une humeur constante. Les troubles potentiels sont rares et sans danger. Nécessite une attention ponctuelle.
<b>MOYENNE AUTONOMIE</b>	1 accompagnateur pour 3 ou 4 vacanciers	Nécessite un accompagnement partiel et une simulation.	Sensibilisation individuelle pour garantir la participation et présence importante pour la sécurité.	A une humeur constante la plupart du temps. Les troubles occasionnels sont identifiés et facilement résolus.
<b>FAIBLE AUTONOMIE</b>	1 accompagnateur pour 2 ou 3 vacanciers	A besoin d'une aide soutenue pour l'ensemble des actes.	Accompagnement permanent. L'activité est rendue accessible et constitue un élément d'ouverture à l'autre.	Son humeur peut être ponctuellement imprévisible mais sans réel danger pour lui et les autres. Nécessite une vigilance soutenue.
<b>GRANDE DÉPENDANCE</b>	1 accompagnateur pour 1 vacancier	A besoin d'une aide totale systématique. Les difficultés motrices peuvent être importantes.	Accompagnement individuel constant. L'activité est rendue accessible pour en faciliter la participation, même partielle. L'accompagnateur facilite l'intégration au groupe et à un environnement nouveaux.	Humeur potentiellement atypique et imprévisible. Une vigilance permanente est nécessaire pour garantir sa sécurité et celle du groupe.

## Les aides financières

**Divers organismes sont susceptibles d'apporter une aide financière** couvrant une partie, voire la totalité des frais de séjour, généralement attribuée sous conditions de ressources.

**Contactez-les au préalable pour constituer votre demande.** Vous devrez fournir l'attestation de prise en charge financière lors de votre inscription sur un séjour.

**Quelques organismes** pouvant accorder des aides financières : MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), CAF (Caisse d'Allocations Familiales), MSA (Mutualité Sociale Agricole), services sociaux de votre ville, Conseils régionaux ou généraux, mutuelles et comités d'entreprise...

## Tourisme adapté



Ces séjours sont destinés à des **vacanciers de très bonne autonomie**, capables de se rendre seuls sur le lieu de départ et de suivre des vacances rythmées et dynamiques. **L'accompagnement proposé est discret. Il peut être non permanent et se faire à la demande du vacancier.**